

Le Peuple

Lotbinière

MélorMédia

- ÉDITION DU 23 SEPTEMBRE 2020
 - VOLUME 43 NUMÉRO 52
 - 14 661 EXEMPLAIRES

Disponible avec l'application

MonJournalLocal et sur

www.lepeuplelotbiniere.ca



506422

THIVIERGE ET FILS INC.

PUITS ARTÉSIEN
 POMPE
 TRAITEMENT D'EAU

VENTE / INSTALLATION / SERVICE 7/7

WWW.THIVIERGEETFILS.COM

1 888 590-2516 | 418 599-2516

R.B.O.: 1286-1340-92



SORTIR DE L'OMBRE

Le raisin de table est cultivé au Québec, notamment à Saint-Antoine-de-Tilly, mais il est encore méconnu des consommateurs, un fait que les producteurs québécois veulent changer. > p03

Crédit photo: Mélanie Labrecque



Nouveau chapitre dans la saga de la piste de course

> PAGE 05

Éradication de la berce du Caucase: année record

> PAGE 08

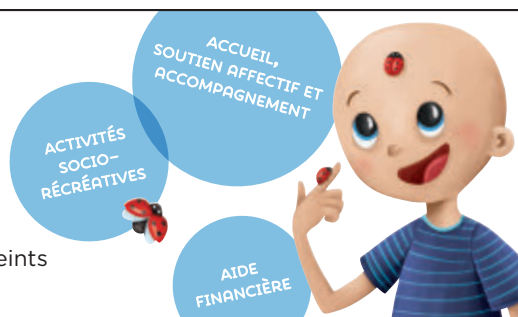


DONNEZ GÉNÉREUSEMENT!

leucan
 région québec

leucan.qc.ca | 418 654-2136

Association pour les enfants atteints de cancer et de leur famille



C'est le moment idéal pour PRÉVENIR LA ROUILLE sur votre véhicule en lui donnant

Un traitement anti-rouille de qualité supérieure!

PROFORM

Communiquez avec nous pour plus de détails!

Garage Groleau inc.
 Mécanique générale
 Vente de pneus
 Débosselage et peinture
 Vente d'automobiles

418 888-3065
 Cell. : 418 559-1308

1280, rue Principale, St-Agapit • garagegroleau.com

GUYLAINE DÉSILETS
 Courtier immobilier
 418 932-0406

ROYAL LEPAGE
 Inter-Québec

Avec garage

325, MARCEL-FAUCHER, STE-CROIX

Chaudière-Appalaches en œuvres

Les lauréats du concours dévoilés

CULTURE. Le Musée Marius-Barbeau a dévoilé, le 17 septembre dernier, les lauréats de la troisième édition de son expo-concours Chaudière-Appalaches en œuvres. Une trentaine de personnes issus des milieux politiques, culturels et artistiques a assisté à la remise des 11 prix et deux mentions aux artistes de la Chaudière-Appalaches.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

L'animation de la soirée a été confiée à Solange Thibodeau, membre du conseil d'administration du Musée Marius-Barbeau.

Au total, ce sont neuf prix (un par MRC) d'une valeur de 400 \$ chacun qui ont été remis. Dans la MRC de Lotbinière, c'est l'œuvre Ère, de l'artiste Irène Lumineau qui a été sélectionnée par le jury. Mme Lumineau a reçu son prix des mains du préfet de la MRC de Lotbinière, Normand Côté.

Le préfet a également remis une mention à l'artiste Marie Jacques pour son œuvre De femme en femme.

Le prix de la Relève Moulin La Lorraine et le Grand Prix Garaga ont quant à eux été

remis à des artistes originaires de la MRC des Etchemins et de la Ville de Lévis.

Rappelons que les artistes étaient invités à s'inspirer du temps (passé, présent, futur) pour créer leur œuvre tout en se questionnant sur la façon dont Marius Barbeau aurait posé son regard sur ce troisième temps.

Le public invité à se prononcer

Par ailleurs, l'exposition est ouverte au public jusqu'au 11 octobre. Ces derniers pourront également se prononcer sur leurs œuvres préférées. Ils pourront ainsi voter pour l'œuvre qui remportera le prix Coup de cœur. Un prix de 300 \$ sera décerné à l'œuvre qui a reçu le plus de votes.

Pour toute la durée de l'exposition Chaudière-Appalaches en œuvres – Troisième temps, le Musée offre un tarif d'entrée réduit à 5 \$.

Ce projet qui fait la promotion du développement culturel de la région a reçu une aide financière de 150 000 \$ sur trois ans dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.



Crédit photo: Musée Marius-Barbeau - Archives

› Tout comme l'année dernière, les œuvres primées seront exposées au Musée Marius-Barbeau.

Fraude par carte de crédit : appel à la vigilance

FAITS DIVERS. La Sûreté du Québec a confirmé, le 18 septembre dernier, qu'elle avait reçu plusieurs plaintes concernant des fraudes en ligne ciblant l'achat d'équipements dans certains commerces de la Chaudière-Appalaches.

Le stratagème utilisé par le fraudeur consiste à contacter un commerçant via téléphone pour commander des outils ou un produit dispendieux en utilisant des numéros de cartes de crédit frauduleux. Le fraudeur mentionne qu'un employé récupérera la marchandise dans la journée.

Au moment de l'achat, le commerçant conclut la transaction et prépare la marchandise qui sera récupérée avant que la carte de crédit ne soit déclarée frauduleuse. Ce n'est que quelques jours après la transaction que celle-ci sera refusée; il n'y aura jamais de paiement au com-

merçant.

La Sûreté du Québec réitère l'importance pour les commerçants et leurs employés:

- de procéder à une réservation d'équipements en ayant en main la carte de crédit lors de la transaction, afin de s'assurer que le client inscrit son NIP;
- d'identifier le client avec une pièce d'identité;
- de se méfier lorsque le client n'a pas de compte chez le commerçant;
- d'être méfiant lors de la location ou vente d'équipements de grande valeur;
- de noter les plaques d'immatriculation des véhicules et des remorques lors d'une transaction importante.

Toute information peut être communiquée à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264. (M.L.)

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

À L'ÉCOUTE ET EN ACTION

ISABELLE LECOURS,
DÉPUTÉE DE LOTBINIÈRE-FRONTENAC

☎ **1 855 718-3444**

✉ **ISABELLE.LECOURS.LOFR@ASSNAT.QC.CA**

Virée coûteuse pour un jeune automobiliste

FAITS DIVERS. Un jeune automobiliste de 18 ans, originaire de Saint-Antoine-de-Tilly, se souviendra longtemps de sa virée à Saint-Paul-de-Montminy, dans la MRC de Montmagny. Il a été intercepté pour grand excès de vitesse, le 12 septembre dernier.

Vers 21h05, les policiers ont capté le véhicule du jeune homme à 97 km/h dans une zone de 50 km/h sur la route 283, à Saint-Paul-de-Montminy face au restaurant Au coin du routier.

Il a reçu une amende de 669 \$ et 10 points d'inaptitude seront inscrits à son dossier de conduite. De plus, son permis probatoire a été suspendu pour sept jours. (M.L.)

Le raisin québécois en vedette

AGRICULTURE. Le raisin de table du Québec compte pour moins de 1 % des raisins consommés par les Québécois. Pour les viticulteurs de la province, il est temps que cela change. C'est pour cette raison qu'une vingtaine d'entre eux ont uni leurs forces et ont lancé officiellement la saison du raisin de table, le 17 septembre dernier.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

«C'est une culture émergente. [...] Quelques producteurs ont eu de la difficulté à écouler leur production. Nous nous sommes réunis avec le ministère de l'Agriculture afin de voir ce qui pouvait être fait pour que ce soit plus connu. [...] Il faut que les gens sachent que ça existe. Ensuite, ils vont le demander», a expliqué simplement le copropriétaire de Raisin Bio-Vital à Saint-Antoine-de-Tilly, Vital Ouellet.

Les viticulteurs souhaitent donc mettre en valeur la variété de saveurs et de couleurs que l'on retrouve dans la production québécoise. Les raisins sont rouges, verts et bleus avec ou sans pépins et ils ont des arômes rappelant, la mangue, la fraise ou l'ananas. On les retrouve dans certaines épiceries et certains marchés publics et il est aussi possible d'en faire l'autocueillette.

Dans la MRC de Lotbinière on compte trois producteurs de raisin de table : Raisin Bio-Vital (Saint-Antoine-de-Tilly), le Domaine Small (Sainte-Agathe-de-Lotbinière) et la Ferme St-Noël (Saint-Narcisse-de-Beaurivage).

Un projet de retraite fructueux

En 2014, comme projet de préretraite, Vital Ouellet et Louise Dumont achètent une terre à Saint-Antoine-de-Tilly avec l'idée d'y implanter une culture maraîchère. Alors qu'ils avaient d'abord envisagé de cultiver le bleuets ou la camerise, ils se sont plutôt tournés vers le raisin de table. «C'est une culture inusitée. On a osé et nous sommes fiers de l'avoir fait», a résumé Louise Dumont. Leur vignoble de 2 300 vignes produit annuellement sept tonnes de raisin de cinq cépages différents.

Même s'ils sont enfants d'agriculteurs, ils n'avaient pas d'expérience récente dans le domaine lorsqu'ils se sont lancés dans l'aventure. Ils sont donc retournés à l'école pour suivre les formations nécessaires et se sont assurés d'être accompagnés par une agronome. Malgré tout, il a fallu qu'ils apprennent sur le tas en faisant des essais et des erreurs. «On parle des pratiques culturales comme la taille, la conduite, l'effeuillage et l'essaimage. La première année on était malhabiles, mais on a

acquis de l'expérience», a expliqué Vital Ouellet.

Maintenant, ils sont capables de déterminer ce dont la plante a besoin seulement en la regardant. «Au printemps, on s'assoit devant la vigne et on sait ce qu'il faut faire, ce qu'il faut tailler et ce qu'il faut garder», a poursuivi Mme Dumont.

La bonne recette

Rusticité, saveur et facilité de production ont guidé les viticulteurs dans le choix des vignes qu'ils cultivent aujourd'hui.

«À la suite des formations que j'ai suivies, j'avais ciblé une quinzaine de variétés. [...] Ce choix était théorique, en fonction de la littérature, mais le choix réel s'est fait en allant acheter plusieurs livres de différentes variétés au Domaine Bel-Chas. Nous avons fait des dégustations avec nos amis et identifié nos préférées», a raconté Vital Ouellet.

D'ailleurs, ajoute Mme Dumont, les propriétaires du Domaine sont devenus en quelque sorte leurs mentors.

Culture biologique

Avant même d'avoir planté une seule vigne, les maraîchers savaient qu'ils s'orienteraient vers une culture biologique. «Nous tenons à la santé, autant à la nôtre qu'à celle des gens autour de nous. Quand nos petits enfants viennent ici et prennent une grappe de raisin dans le champ, je n'ai pas peur qu'ils soient malades. Ils peuvent en manger comme ils en veulent. C'est vraiment une fierté», a expliqué M. Ouellet.

«La terre que nous avons achetée était en friche depuis au moins 25 ans. Il n'y avait donc pas eu d'intrant chimique depuis des années. Ça a facilité la tâche pour obtenir la certification biologique», a poursuivi Mme Dumont.

Cette première étape franchie, le défi demeure aussi important puisque la culture biologique est soumise à des règles strictes. L'utilisation de produits chimiques pour le contrôle des maladies (dont les maladies fongiques), des insectes et des mauvaises herbes est proscrite.

Le couple s'est tourné vers d'autres stratégies pour protéger ses vignes. Les plants sont recouverts de filets qui empêchent les insectes et les oiseaux d'avoir accès aux fruits. Ils utilisent des fertilisants naturels et des minéraux. Tous ces efforts permettent de créer une bulle de protection autour des vignes. De plus, on retrouve également des îlots de végétaux qui attirent les pollinisateurs, les autres insectes et les oiseaux. «S'ils sont là, ils ne sont pas dans les raisins», a assuré M. Ouellet.



› Vital Ouellet et Louise Dumont cultivent des raisins de table à Saint-Antoine-de-Tilly.

CHRONIQUE ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN

POURQUOI PROTÉGER VOTRE VÉHICULE ?



Par Bruno St-Onge,
Président, Co-fondateur
Antirouille Métropolitain

Dans l'industrie automobile, chaque modèle est conçu différemment. La forme des composantes ainsi que les méthodes d'assemblage sont des facteurs qui peuvent influencer l'apparition de rouille. Par exemple, on remarque des fausses ailes à l'arrière du véhicule. De par leur configuration, plusieurs substances (sable, calcium, poussière, etc.) s'y accumulent facilement, causant ainsi des zones où l'humidité aime s'installer. C'est de cette façon que se créent des « nids de rouille ».

Les matériaux ne sont pas aussi performants contre la rouille d'intérieur

Lors de la conception du véhicule, les ingénieurs prennent beaucoup de facteurs en considération : qualité, performance, poids, apparence, etc. La qualité des alliages utilisés au fil des ans aura permis aux constructeurs de diminuer l'épaisseur de la carrosserie, diminuant substantiellement le poids du véhicule (ayant ainsi une consommation d'essence plus faible). Cependant, un alliage plus mince, ne devient malheureusement pas plus résistant à la rouille. Au contraire, la rouille d'intérieur est toujours présente et causera des dommages plus dispendieux à réparer, étant donné qu'elle va perforer la carrosserie beaucoup plus rapidement.

Évitez la détérioration

Les signes de dégradation ne sont pas apparents de l'extérieur. Il faut s'informer, être vigilants et observer attentivement le dessous de notre véhicule. Ne négligez pas l'entretien préventif, même si votre véhicule est neuf.

Un investissement intelligent et payant!

Bruno St-Onge

ANTIROUILLE
MÉTROPOLITAIN?



MESURES PRÉVENTIVES COVID-19
antirouille.com/coronavirus.html

ANTIROUILLE.COM

Québec
418-687-5660

Lévis
418-833-3411

Berce du Caucase : année record

ENVIRONNEMENT. L'Organisme de bassin versant (OBV) de la zone du Chêne a complété en août ses opérations d'arrachage de la berce du Caucase. En tout, près de 20 000 spécimens de cette plante envahissante ont été déracinés entre mai et août; un record pour l'organisation.

L'opération de cette année a permis aux équipes de l'OBV de visiter 44 sites en 30 sorties sur le terrain et d'arracher 19 800 plants. Elles se sont rendues à Saint-Antoine-de-Tilly, Sainte-Croix, Val-Alain, Lotbinière et Saint-Narcisse.

«J'étais conscient de la présence de cette plante exotique envahissante sur ma pro-



Crédit photo: Archives

› À maturité, la berce du Caucase peut mesurer plusieurs mètres.

priété depuis maintenant une dizaine d'années. J'ai essayé de m'en débarrasser moi-même, mais sans succès. Depuis deux étés, l'OBV du Chêne m'accompagne dans l'éradication de la berce du Caucase et je remarque une diminution marquée dans le nombre de plants colonisant mon terrain», a noté un citoyen qui a fait appel à l'OBV dans le cadre de l'opération, Denys Delage.

Depuis que l'OBV du Chêne envoie des équipes sur le terrain pour éliminer la berce du Caucase, le nombre de sites visités a doublé, passant de 21 en 2018 à 44 cette année.

«L'expérience acquise depuis 2018 nous a permis de mettre les bouchées doubles cette année. Presque 20 000 plants arrachés, c'est une excellente nouvelle pour les propriétaires qui nous ont demandé notre aide pour se débarrasser de cette plante exotique, envahissante et dangereuse», a déclaré la chargée de projets en biologie à l'OBV du Chêne, Pascale Bolduc.

Opération concertée

Ces opérations de l'OBV du Chêne sont menées de concert avec les huit autres OBV

de la Chaudière-Appalaches. L'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches a été financée par une subvention de près de 1 M\$ accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions.

Si la subvention n'est pas renouvelée, les OBV ne pourront plus offrir gratuitement le service d'éradication à la population. Cela pourrait compromettre les efforts réalisés au cours des trois dernières années puisqu'il faut au moins cinq ans pour s'assurer qu'un site a bien été nettoyé et qu'il ne subsiste plus aucune graine en dormance dans le sol.

Plante dangereuse

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante et dangereuse pour la santé. Au contact de la lumière, sa sève s'active et peut causer d'importantes réactions cutanées semblables à des brûlures. Un plant mature fait des fleurs blanches en forme d'ombrelles et peut mesurer plusieurs mètres. (M.L.)

EMBARQUEZ-VOUS?
PRENEZ LES COMMANDES D'UN
GATOR™ XUV 835R
CRÉDIT DISPONIBLE!

ÉTIQUETTE VERTE

- Cabine avec système de chauffage et de climatisation de série
- Trois places
- Siège du conducteur réglable
- Servodirection

EMBARQUEZ-VOUS?
PRENEZ LES COMMANDES D'UN
GATOR™ XUV 590M
CRÉDIT DISPONIBLE!

- Suspension indépendante aux quatre roues
- Poste de conduite confortable et insonorisé

JOHN DEERE

EMILE LAROCHELLE INC.

www.emilelarochelle.com

2050 RG DE LA RIVIERE
ST ISIDORE, QC G0S 2S0
418-882-5654

L'offre est valide du 5 août au 30 octobre 2020. Sous réserve de l'approbation de John Deere Financial. Un montant de location minimum peut être exigé. Visitez JohnDeere.ca ou contactez un concessionnaire participant pour obtenir les détails. Avant de faire fonctionner ou de conduire un véhicule, prenez toujours connaissance des renseignements sur la sécurité et le fonctionnement du véhicule, ainsi que du livret d'entretien. John Deere, le symbole du chevreuil bondissant et l'arrangement des couleurs vert et jaune sont des marques de commerce de Deere & Company.
A0B020DCF2A80099-00074119

La piste de la discorde

SOCIÉTÉ. La légitimité de l'aménagement d'une piste de course en terre battue au Circuit Sainte-Croix Riverside Speedway au début du mois est au cœur d'un débat entre les exploitants de la piste de course et la municipalité. Le 10 septembre, la Ville a mis en demeure les gestionnaires, estimant que les travaux réalisés n'ont pas respecté le permis accordé une semaine auparavant. Ce que dément Gestion Riverside Speedway.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

«Il semble qu'ils ont remis en opération une ancienne piste. Ils ont retravaillé l'endroit où ils devaient aménager un stationnement. Finalement, il y a eu une piste et des courses en. La position de la Ville, après une visite de l'inspecteur municipal et de notre urbaniste, c'est que nous croyons que les travaux qui ont été faits ne sont pas conformes à la demande de permis», a expliqué le maire de Sainte-Croix, Jacques Gauthier, en entrevue téléphonique.

Dans le document légal, il est demandé aux exploitants de ne pas tenir les courses prévues au calendrier «puisqu'elles doivent avoir lieu sur une piste illégalement construite». De plus, dans sa mise en demeure, la Ville demande aussi au gestionnaire d'entreprendre rapidement des démarches pour obtenir «les permis nécessaires au démantèlement de cette piste et par la suite de démanteler celle-ci dans les plus brefs délais».

Travaux légitimes

Les gestionnaires du circuit se défendent d'avoir enfreint les termes du permis accordé par l'inspecteur municipal le 2 septembre.

«Le certificat d'autorisation joint au présente prévoyait expressément que les travaux d'excavation du sol, de déblai, remblai et autres étaient expressément autorisés par le responsable du dossier qui a émis le permis. [...] Aussi, aucun arbre n'a été coupé et la pente et le relief n'ont pas été modifiés, autrement que ce qui a préalablement été autorisé», peut-on

lire dans la réponse envoyée à la mise en demeure.

L'un des gestionnaires, Jean Bergeron, rappelle que le permis avait été accordé pour deux terrains distincts. Celui où ont été effectués les aménagements ne serait qu'une reconfiguration de la piste existante.

«La piste de course comprend aussi un circuit routier qui date des années 1970. [...] J'ai refait une piste dans la portion routière. D'ailleurs, elle est toujours asphaltée», a plaisidé M. Bergeron.

Des travaux de nivellement et de déplacement de la clôture devaient avoir lieu sur l'autre terrain, le stationnement longeant la route 132. Ils n'ont pas été faits à la suite de la visite et des recommandations de l'inspecteur municipal, a tenu à spécifier Jean Bergeron.

Ce que dit le permis

Le permis émis par la Ville (Travaux d'excavation du sol, déblai, remblai, déplacement d'humus) comprend la description des travaux autorisés: «Enlèvement de la clôture. Égalisation d'une partie de terrain consacrée au stationnement montré sur la carte joint à la demande de permis identifié au point 1 [circuit en terre battue] et 2 [stationnement longeant la route 132]. Pour le point 2, il s'agit d'égaliser de manière à tondre la pelouse avec un tracteur.»

On peut également y lire la note suivante : «En aucun temps, il ne peut y avoir de remblais ou de déblais autre que l'égalisation de la partie mentionnée. Le demandeur ne peut également couper des arbres ou modifier de quelque façon que ce soit la pente et le relief en place.»

Des citoyens mécontents

Ce litige est également le plus récent chapitre d'un bras de fer qui a débuté, il y a 10 ans, entre les gestionnaires du circuit et un groupe de citoyens de Sainte-Croix.

C'est le Regroupement des citoyens de Sainte-Croix contre le bruit excessif (RCSCCBE) qui a informé la municipalité des travaux qui ont été

Mobilisation citoyenne pour la piste de course

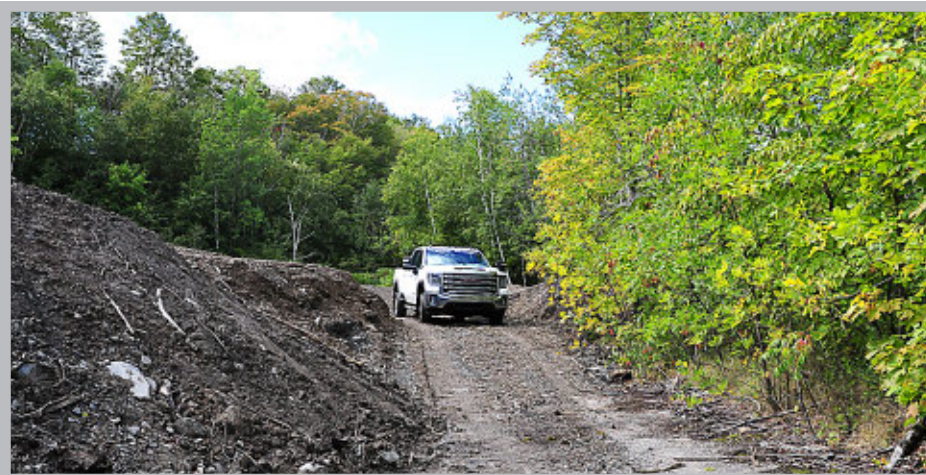
SOCIÉTÉ. Des citoyens de Sainte-Croix se mobilisent pour démontrer à la municipalité leur appui au Circuit Sainte-Croix Riverside Speedway. Ils ont lancé une pétition en ce sens le 14 septembre. En date du 18 septembre, plus de 7 000 personnes l'avaient signée.

Parallèlement à cette pétition, le Regroupement des passionnés de Riverside Speedway invite la population de la municipalité à assister à la prochaine séance du conseil municipal afin de «démontrer votre appui envers la piste de course de Sainte-Croix et de faire

valoir vos droits et d'être tous debout derrière le propriétaire afin de démontrer que nous sommes beaucoup plus que de simples passionnés».

Ce mouvement se veut une réponse à la sortie publique du Regroupement des citoyens de Sainte-Croix contre le bruit excessif qui dénonçait l'aménagement d'une piste en terre battue pour accueillir des courses de véhicules hors route et l'événement qui s'y est tenu les 12 et 13 septembre derniers.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com



› Les travaux ont eu lieu sur une partie existante du circuit.

faits au circuit. Ils se battent, entre autres, pour le respect des règlements municipaux en matière de bruit.

Pour ceux qui disent avoir multiplié les démarches pour en venir à des ententes à l'amiable sur le bruit et les heures d'opération, l'aménagement de cette piste est la goutte d'eau qui a fait débordé le vase.

«Les limites du raisonnable viennent d'être repoussées tout en bafouant la réglementation municipale. [...] Avoir du bruit à Sainte-Croix venant du circuit de course n'est pas une surprise. [...] C'est avec stupéfaction et colère que les citoyens découvrent que le circuit s'agrandit!», peut-on lire dans une communication envoyée aux médias par le Regroupement dans la journée du 11 septembre.

Rappelons que le terrain de près de 4 millions de pieds carrés qui accueille le circuit a été mis en vente il y a quelques années. De même, plusieurs maisons situées près du circuit sont également en vente.

Santé publique

Ces citoyens avaient aussi manifesté des craintes face au respect des normes de santé publique pendant la tenue de l'événement. Jean Bergeron savait que tout serait scruté à la loupe et indique s'être assuré du respect des règles.

«Les policiers sont venus trois fois à la suite de plaintes de citoyens. Ils étaient accompagnés d'un représentant de la Santé publique afin de vérifier que mes installations étaient conformes. Si elles ne l'avaient pas été, ils fermaient tout sur le champ», a-t-il rappelé.

Parmi les mesures prises, M. Bergeron souligne que de nombreuses affiches rappelant les normes sanitaires de base et les règlements étaient bien en vue. On retrouvait aussi des corridors de circulation et plusieurs stations de lavage de mains. Des marqueurs dans les gradins permettaient au public de s'asseoir à deux mètres de distance et des agents de sécurité veillaient au respect des normes. Moins de 250 personnes ont été admises dans le public (environ 240 ménages distincts). Quant aux équipes de coureurs, elles respectaient la norme de six personnes par pilote, a poursuivi Jean

PREMIÈRE CONSULTATION
GRATUITE
Numéro de lot requis

**DÉZONAGE
AGRICOLE**

RÉNALD MONGRAIN
819 465-3863
info@dezonageagricole.ca

506545

GARAGE GILLES BLANCHET

49, des Pointes, ST-FLAVIEN

DÉBOSELAGE - PEINTURE - RESTAURATION VOITURES ANTIQUES

NOUVEAU! Réparation de motos marines de toutes sortes.
Accrédité par toutes les compagnies d'assurance.

AVANT

APRÈS



• Fusion de plastique entre deux pièces cassées. **SOUDEUSE (FUSIONNEMENT) DE PLASTIQUE**
• Remodelage de pièces. **AUTOMOBILE • AGRICOLE • INDUSTRIEL**
• Reconstruction de pièces. **RÉCRÉATIF • RÉSIDENTIEL**

273905

Pour plus d'information
garagegillesblanchet.com

418 728-3780

Valero sécurisera des installations à Saint-Gilles

ENVIRONNEMENT. La Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) a autorisé, le 2 septembre dernier, Énergie Valero à procéder à certains travaux en bordure de la rivière Beauvillage, à Saint-Gilles.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Afin d'assurer l'intégrité de son pipeline qui relie la raffinerie Jean-Gaulin de Lévis à son terminal de Montréal-Est, l'entreprise doit réaliser des travaux de stabilisation des berges.

«Il s'agit de travaux d'aménagement (stabilisation) effectués au niveau d'une des berges touchées par des problématiques d'érosion à la hauteur et dans les environs immédiats de l'emprise pour son oléoduc. L'oléoduc traverse la rivière Beauvillage à cet endroit. De ce fait, Valero a l'obligation d'effectuer ces travaux afin d'assurer l'intégrité et la sécurité de ses installations», a expliqué la CPTAQ dans son rapport final.

Les travaux seront réalisés à 6,7 km du périmètre d'urbanisation de Saint-Gilles, entre la rivière Beauvillage et la limite municipale de la Ville de Lévis sur une superficie totale de 7 720 mètres carrés. «La zone active des

travaux concerne un talus riverain qui borde la rivière Beauvillage sur un segment d'environ 35 mètres en amont et 24 mètres en aval des limites de l'emprise de l'oléoduc, à environ 200 mètres à l'est de la route 269.»

Ainsi, Valero aménagera une aire de travail temporaire et un chemin d'accès temporaire de 6 834 mètres carrés, dont 6 665 mètres carrés qui se trouvent sur un chemin existant.

Peu d'impact

La CPTAQ estime que l'intervention de Valero n'entraînera pas d'impact additionnel sur l'agriculture puisque la superficie visée n'est pas utilisée à des fins agricoles et que la perte de superficie agricole est minime. De plus, l'organisme rappelle que le but de ces travaux est d'assurer l'intégrité et la sécurité des installations, ce qui est bénéfique pour la protection des sols et des eaux.

Plusieurs conditions

L'entreprise a plusieurs conditions à respecter. La première, c'est qu'elle a six mois pour fournir à la CPTAQ une confirmation écrite de l'agronome qui a obtenu le mandat de surveiller le bon déroulement des travaux, sans quoi, l'autorisation deviendra «inopérante».



Crédit photo: Archives

› Le pipeline Saint-Laurent relie la raffinerie Jean-Gaulin, à Lévis, à son terminal de Montréal-Est.

Par la suite, elle disposera de deux ans pour exécuter l'ensemble des travaux. L'agronome en poste devra, par la suite, produire un rapport faisant la preuve du respect des conditions de l'autorisation.

Il devra, notamment, démontrer l'état du sol avant et après les travaux, qu'une couche de 30 cm de sol arable a été retirée et conservée pour servir lors du réaménagement et que la surface gravelée du chemin d'accès

soit recouverte d'un géotextile ou d'une couche stable de 15 cm d'épaisseur.

Lors du réaménagement, Valero devra entièrement retirer les matériaux de construction, niveler et nettoyer l'emprise des travaux, décompacter l'emprise du chemin et les aires de travail et de circulation si l'agronome le juge nécessaire et remettre en place le sol arable. De plus, le site devra être remis sous une couverture végétale.

La semaine policière en bref



Crédit photo: Archives

FAITS DIVERS. Les policiers de la Sûreté du Québec affiliés au Centre de service de Pont-Rouge ont effectué plusieurs arrestations pour conduite avec les capacités affaiblies. Certaines de ces interceptions sont survenues sur le territoire de la MRC de Lotbinière.

De simples vérifications d'usage auprès du conducteur d'une voiture immobilisée sur l'accotement de l'autoroute 20 Est a mené à une arrestation pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool. Les événements sont survenus le 12 septembre, à la hauteur

du kilomètre 296, à Saint-Apollinaire. Le conducteur, un homme de 35 ans originaire de Plessisville avait deux fois la limite permise d'alcool dans le sang.

Le 7 septembre vers 4h30 du matin, un homme de 65 ans originaire de Saint-Gilles a effectué une sortie de route sur la route 269, à Saint-Sylvestre. Il a été conduit à l'hôpital pour soigner ses blessures. Un échantillon sanguin a également été prélevé pour déterminer son taux d'alcoolémie. De plus, sa voiture a été remise.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

SAVIEZ-VOUS ?

PROFITEZ DE LA BONIFICATION EXCEPTIONNELLE
DU PROGRAMME RÉNOCLIMAT

JUSQU'À **1000\$** ADDITIONNEL

MURALE



CHAUFFE
JUSQU'À
-25°C

FUJITSU

**MITSUBISHI
ELECTRIC**
Chauffage et Climatisation

THERMOPOMPE
CENTRALE

CHAUFFE
JUSQU'À
-30°C

**MITSUBISHI
ELECTRIC**
Chauffage et Climatisation



YORK
Chauffage et climatisation



VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE

ICETEC
CLIMATISATION inc.
icetecconfort.com

RBQ : 2643-0108-40
SERVICE 24H
357, AVENUE TANIATA
LÉVIS • 418 839-7993



506570

Pourquoi limiter le nombre de personnes lors d'un rassemblement privé ?



Limiter les rassemblements privés à 10 personnes aide les personnes présentes à garder 2 m de distance et à éviter d'être en contact avec des gouttelettes contaminées.

Bien se protéger, c'est aussi bien protéger les autres.



[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1 877 644-4545

Votre
gouvernement

Québec

Matières compostables

La troisième voie d'ici mai prochain

ENVIRONNEMENT. La collecte des matières compostables sur le territoire de la MRC de Lotbinière devrait débuter en mai 2021. Toutefois, la construction de la plateforme de compostage devrait débuter avec un peu de retard.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Le projet évalué à 2,6 M\$ comprend la mise en service d'une plateforme semi-couverte de 6 360 m² d'une capacité de stockage de près de 4 600 tonnes. S'ajoute aussi la construction d'un bassin de rétention de 1 200 m² pour les lixiviats (liquides résiduels produits par la combinaison des eaux de pluie et de la fermentation des matières compostables).

Il faudra de six à huit semaines pour aménager l'installation et la MRC de Lotbinière n'a pas encore reçu les certificats d'autorisation nécessaires. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a demandé des précisions supplémentaires au printemps dernier sur différents sujets dont, l'eau et le traitement des eaux usées ainsi que la concentration des odeurs.

La MRC devrait recevoir le feu vert dans les semaines à venir, mais puisque le béton fraîchement coulé supporte mal le gel, un chantier automnal est pratiquement exclu, a soutenu le coordonnateur à l'environnement à la MRC de Lotbinière, Stéphane Breton. Selon toute vraisemblance, les travaux débuteront au printemps, après la fonte des neiges.

Pendant ce temps, les matières putrescibles seront envoyées et traitées à l'extérieur de la MRC. «Certains de nos fournisseurs nous avaient déjà offert leur aide. Ils sont prêts à nous recevoir. [...] Au niveau budgétaire, nous avons la marge de manœuvre nécessaire pour l'envoyer à l'extérieur pendant un certain temps», a précisé M. Breton.

Date butoir

D'un autre côté, retarder de quelques semaines le début de la collecte pénaliserait la MRC de Lotbinière. Pour avoir accès aux subventions gouvernementales, il faut qu'il y ait un minimum de 26 collectes dans une année. Retarder le tout à l'été ou à l'automne, priverait donc la MRC de Lotbinière de ce revenu.

La MRC privilégie également le printemps

pour une raison pratique. «Cela permet aux gens de s'habituer dans une période qui génère de grosses quantités de matières. Au printemps, il y a le ménage des terrains et l'aménagement des platebandes. C'est une belle période pour apprendre. De plus, on évite les problématiques de mouches et de vers blancs qui peuvent être rebutants, puisqu'il n'y en a pas au printemps.»

Couverture

Dans cette première phase, environ 83 % des résidences du territoire seront desservies par le service. Dans certaines municipalités, ce sera l'ensemble des citoyens qui auront accès à la collecte et d'autres ont augmenté le nombre de portes qui pourront en bénéficier.

Quoiqu'il en soit, d'ici quelques années, 100 % des résidences devraient être desservies. «Cet été, le ministre [Benoît] Charrette a annoncé que l'ensemble des résidents du Québec devront être couverts par une collecte à trois voies d'ici 2025», .

Par ailleurs, une fois la collecte résidentielle bien établie, la MRC de Lotbinière travaillera à offrir le service au secteur commercial, notamment pour l'alimentaire



Crédit photo: Archives

et la restauration.

La distribution des bacs bruns devrait commencer au début de l'année prochaine et une campagne de communication sera également mise en branle afin d'informer et de répondre aux différentes questions que les citoyens pourraient avoir.

En juillet, la MRC de Lotbinière avait confirmé son intention de joindre un groupe d'achat mis sur pied par l'Union des municipalités du Québec afin d'acquérir plus de 13 446 bacs roulants et autant de petits bacs

Du microcrédit pour les microentreprises

AFFAIRES. L'organisme MicroEntreprendre Centre-du-Québec (MECDQ) s'est associé aux huit caisses Desjardins du Centre-du-Québec pour mettre en place le programme Microcrédit Desjardins. L'institution financière a confirmé le 9 septembre dernier que ce programme bénéficierait d'une enveloppe de 183 000\$ pour les années 2020 à 2023.

L'objectif de cette initiative est d'offrir un soutien financier aux travailleurs autonomes et aux très petites entreprises dans la concrétisation de leur projet d'affaires.

«Avec ce nouveau programme, Desjardins réaffirme son engagement envers le milieu et vient supporter concrètement le développement des entreprises et des entrepreneurs de notre région», a souligné le directeur général de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne et représentant des huit institutions financières, Yvan Béliveau. Le programme s'adresse aux entrepreneurs de 18 ans et plus qui ont des besoins modestes de financement et qui ne se qualifient pas dans le réseau traditionnel de crédit. Tenant compte de leur réalité financière, il vise à encourager ces personnes à démarrer ou consolider leur entreprise en leur



Crédit photo: Courtoisie

offrant un financement sous forme de prêt allant jusqu'à 20 000\$. Un soutien technique et un accompagnement personnalisé leur seront également offerts.

Rappelons que les municipalités de Sainte-Agathe-de-Lotbinière et de Val-Alain sont desservies par la Caisse de l'Érable, l'une des huit caisses du Centre-du-Québec.

Sur la photo: de gauche à droite Yvan Béliveau, représentant pour les huit caisses du Centre-du-Québec et dg de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne, Karine Béliveau, conseillère en entrepreneuriat MECDQ, Kim Côté, directrice générale MECDQ.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com



Centre-Femmes
LOTBINIÈRE

ACTIVITÉS
GRATUITES

Activités automne 2020

La pandémie nous amène son lot d'adaptation, malgré tous ces chamboulements, nous sommes fières et fébriles de pouvoir vous offrir les différents moments de ressourcement et d'échanges suivants.

Notez que les mesures sanitaires prescrites par le gouvernement seront appliquées.

Service d'accueil et d'écoute

Pour respecter les mesures sanitaires reliées à la COVID 19, les rendez-vous téléphoniques seront privilégiés.

Nous demandons de prendre rendez-vous au 418 728-4402 pour rencontrer une intervenante en personne.

Antidote I : Une quête d'identité

Pour celles qui désirent faire le point sur leur vie. Contactez-nous pour plus d'information.

Bottin de ressources

Disponible gratuitement au Centre-Femmes, il permet de connaître les ressources de la région. Contactez-nous pour vous le procurer.

Ateliers « Femmes de coeur »

Les lundis de 13h à 15h
avec Audrey du Centre-Femmes et Émilie de l'Oasis de Lotbinière.

6, rue Caux St-Flavien G0S 2M0

19 octobre : La gestion du stress

16 novembre : Calendrier « Prendre soin de moi »

14 décembre : Reconnaître ce qui est important pour moi

Inscription obligatoire au 418 728-4402

Centre d'échange de vêtements

Le local sera ouvert seulement :

Le mardi de 9h à midi et de 13h à 16h

Temps de visite de 15 minutes, une personne à la fois. C'est gratuit !

Gardons le contact

Les rencontres sur la plateforme Zoom se poursuivent.

C'est un rendez-vous les jeudis de 9h30 à 10h.

Le lien pour vous connecter au groupe :

<https://us02web.zoom.us/j/85767999809>

Les transmissions silencieuses

« Expo-causerie avec Madame Sylvie Lavoie »

Jeu de 1 octobre

Visite libre dès 13h, causerie à 14h

Centre multi-générationnel

9 rue Roberge, St-Flavien

Inscription obligatoire

Suivez-nous sur Facebook 

Pour inscriptions ou information : 418 728-4402
139, Principale, St-Flavien www.cflotbiniere.qc.ca



506563

Femmes de tête recherchées

ÉCONOMIE. Femmessor, l'organisme dédié au développement de l'entrepreneuriat féminin, veut mettre en valeur le travail d'une centaine de femmes du milieu des affaires dans le cadre de sa campagne La Force de l'impact. Les propriétaires d'entreprises peuvent s'inscrire jusqu'au 13 octobre.

Femmessor compte ainsi trouver 100 femmes issues des 17 régions du Québec qui ont une influence positive sur la société et qui gèrent leur entreprise de façon à répondre à au moins l'un des 17 objectifs de développement durable fixés par l'Organisation des Nations unies, dont la production et la consommation responsable, la lutte aux changements climatiques et la réduction des inégalités.

L'organisme lance un appel particulier à celles qui se démarquent dans des secteurs non-traditionnels comme l'agroalimentaire, le manufacturier ou le numérique.

Celles qui veulent déposer leur candidature peuvent s'inscrire directement sur le site Internet de Femmessor. Elles doivent être propriétaires d'une entreprise, peu importe sa taille et son stade de développement. Elles doivent aussi démontrer qu'elles génèrent des retombées positives pour la société. L'identité des 100 femmes retenues pour la campagne sera dévoilée en novembre.

Melanie.labrecque@meliormedia.com



INFO-COLLECTE (Est du Québec)

418-780-SANG

1-800-343-SANG

www.hema-quebec.qc.ca

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.



FERME MARAÎCHÈRE DESCHÊNES

Travailler en équipe avec la nature

Crédit photo : Stéphanie Allard



Ludovik, Liam, Xavier et leurs parents Cindy et Yannick

L'année 2020 a permis de mesurer l'importance de l'autonomie et la sécurité alimentaire dans notre région. Visitez les producteurs d'ici qui se feront un plaisir de vous faire connaître leurs produits et vous expliquer leurs méthodes de production. Ci-dessous, des histoires et des visages derrière une ferme de Val-Alain.

À la Ferme Maraîchère Deschênes, tous mettent la main à la pâte : papa, maman, les trois garçons... ainsi que les vaches, les canards, les poules, les abeilles... bref, tout ce qui y vit et y pousse! Bienvenue sur une ferme où on pratique l'agroécologie.

Peu connue au Québec, l'agroécologie consiste à favoriser la diversification, l'autonomie et la résistance aux changements climatiques par divers moyens. L'idée est de laisser la nature suivre son cours, travailler avec elle plutôt que de tenter de la contrôler. « On utilise peu de choses de l'extérieur à part les semences parce que ça demande beaucoup de travail de les faire soi-même », explique Cindy Morel.

Cultiver et partager

Sur la terre de 72 acres située à Val-Alain, 30 000 pieds carrés sont consacrés au potager où y pousse notamment de l'ail, une spécialité de la ferme. La famille Deschênes travaille aussi à aménager la partie boisée de sa terre, notamment pour régénérer l'érablière. Il y a même un moulin à scie où les billots de bois sont transformés en poteaux de clôture.

Les animaux sont élevés en liberté. Les oies et poules travaillent au jardin où elles mangent les insectes parasites et aèrent la terre en picorant. Les vaches broutent sous les pommiers, éliminant ainsi les herbes où pourraient s'installer les parasites qui causent la tavelure sur les pommes. Elles se promènent également dans le boisé où les vaches en

gestation vont même mettre bas.

Les bêtes contribuent aussi à enrichir le sol grâce au fumier qui est composté. Et elles se chargent de manger les surplus et résidus de fruits et légumes. Rien ne se gaspille sur la Ferme Maraîchère Deschênes!

Une diversité de légumes, principalement patrimoniaux puisque ce sont les mieux adaptés à notre climat, y sont cultivés. Les abeilles de Floramiel se chargent de la pollinisation des plants du potager.

L'irrigation des plants se fait avec un système goutte à goutte installé sous des toiles noires. Alors que les toiles contrôlent la pousse des mauvaises herbes, l'arrosage directement sur les racines diminue la consommation d'eau et aide à préserver le feuillage du mildiou, un champignon qui prolifère à l'humidité.

Lutte naturelle aux ravageurs, engrais vert, préservation et enrichissement de la biodiversité, promotion de l'agriculture saine et responsable : visitez la ferme pour en apprendre plus. Profitez-en pour saluer Melman le lama qui, à ce qu'on nous a dit, se promène parfois du côté du jardin pour donner un coup de main!

Les Mois Goûtez Lotbinière: votre guide pour manger local

De septembre à novembre, différentes actions de promotion ciblant l'information sur les multiples avantages de l'achat local, la sensibilisation à une consommation plus responsable et l'accompagnement dans les changements d'habitudes sont proposés aux consommateurs. C'est dans ce contexte que le présent article a été rédigé.

Trouvez les entreprises agroalimentaires près de chez vous et les activités à venir sur le site de Goûtez Lotbinière.

Une approche adaptée aux différentes régions pour limiter la propagation du virus

Plus que jamais, nous devons respecter les mesures sanitaires pour limiter la propagation du virus. Il est essentiel que chacun d'entre nous demeure vigilant et adopte les bons comportements. Puisque la transmission du virus ne se fait pas partout de la même façon, un nouvel outil a été mis en place afin de vous permettre de mieux connaître l'évolution de la situation dans chacune des régions du Québec. Ce système d'alerte à quatre paliers facilitera également pour la population le suivi des interventions du gouvernement.

Il est nécessaire de contenir la progression du virus partout au Québec. C'est ainsi que nous réussirons à maintenir une certaine normalité dans les prochains mois. Chaque région peut faire une grosse différence pour limiter la propagation du virus. Continuons de bien nous protéger.

Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle

Le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle précise pour chacune des régions sociosanitaires les mesures additionnelles à déployer pour ralentir la transmission du virus. Celles-ci dépendent du palier d'alerte atteint et visent à limiter les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la COVID-19, à protéger les personnes les plus vulnérables et à éviter de surcharger le système de soins.

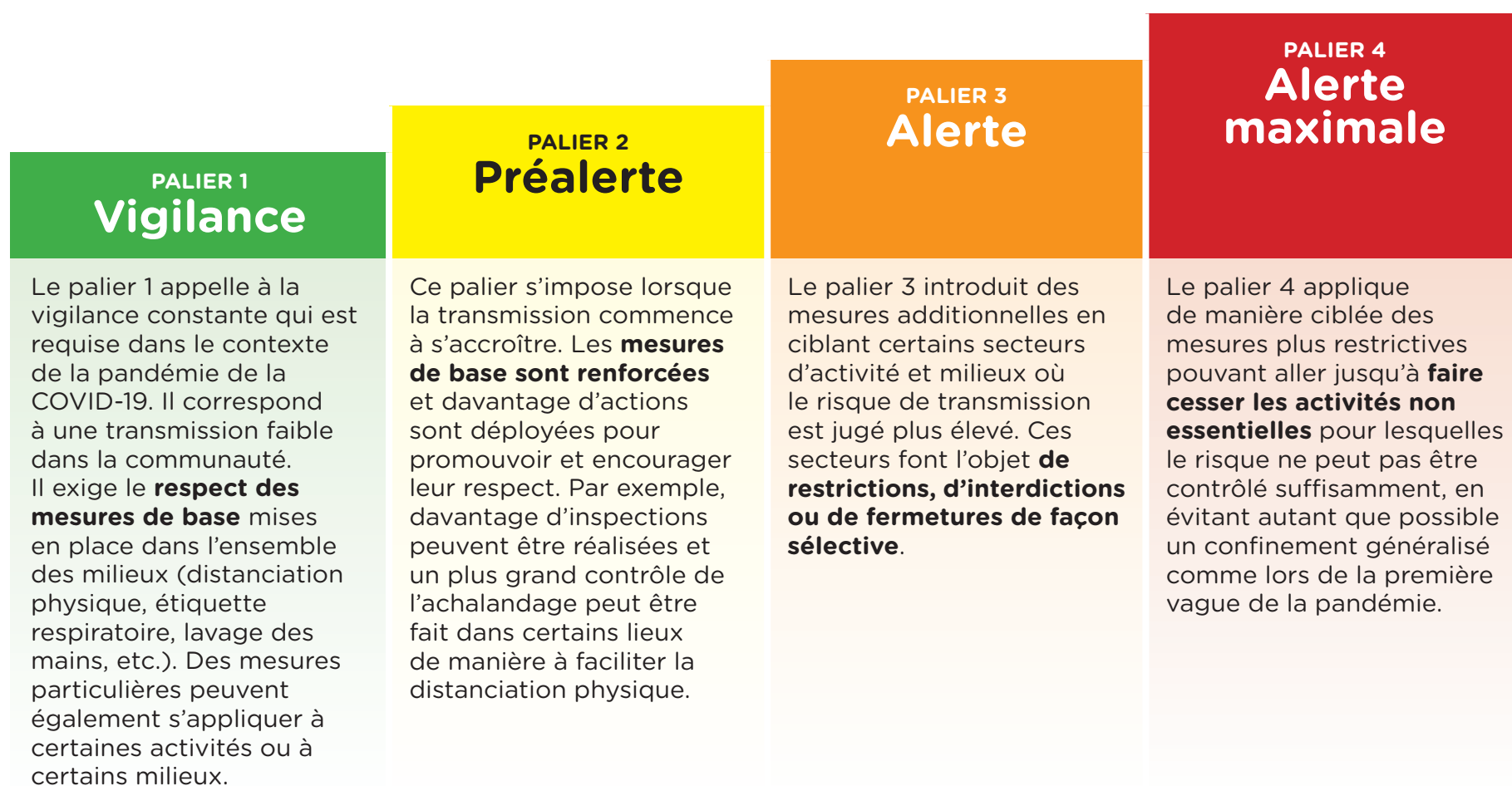
Les paliers d'alerte sont établis selon les recommandations des autorités de santé publique, qui font une analyse régulière de la situation en tenant compte de la situation épidémiologique, du contrôle de la transmission et de la capacité du système de soins. Selon les tendances observées, les paliers seront révisés chaque semaine par les autorités de la santé publique.

N'oubliez-pas, chaque personne doit adopter des comportements permettant de limiter la transmission du virus. Faisons-le pour que nos enfants puissent continuer d'aller à l'école, pour protéger nos aînés, pour assurer la sécurité de nos travailleurs de la santé et pour relancer notre économie. **En tout temps, respectez les mesures de base :**



- Gardez vos distances
- Portez un couvre-visage
- Toussez dans votre coude
- Lavez vos mains
- Adaptez vos pratiques de salutations

QUATRE PALIERS D'ALERTE ET D'INTERVENTION



Pour connaître le niveau d'alerte dans votre région, consultez la carte des paliers d'alerte par région sur [Québec.ca/paliersalerte](https://quebec.ca/paliersalerte).

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545

Québec 

Investissements pour les infrastructures d'eau

SOCIÉTÉ. Les gouvernements du Québec et du Canada ont confirmé des investissements de plus de 73 M\$ en Chaudière-Appalaches pour la réalisation de 55 projets d'infrastructures, liés à la distribution et au traitement de l'eau potable. Dans la MRC de Lotbinière, huit projets d'une valeur totale de 10,4 M\$ se partageront un peu plus de 8 M\$ des deux paliers de gouvernement.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Ces projets permettront aux municipalités de moderniser les réseaux d'alimentation et de traitement d'eau potable, de gestion des eaux pluviales et de collecte des eaux usées et d'ajouter de nouvelles stations de pompage et de traitement du manganèse.

Projets

La municipalité de Laurier-Station veut procéder au remplacement d'une conduite de refoulement sur une longueur de 2,3 km. Ces travaux seront réalisés par la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre. Si nécessaire, il y aura aussi des travaux de restauration de la route et du terrassement. Le projet est évalué à un peu plus de 3 M\$, dont 608 334 \$ qui proviendront de la municipalité.

Un peu plus de 1 M\$ seront permettre le remplacement d'environ 1 062 mètres de conduites d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales à Saint-Agapit. Cette somme compte aussi des travaux de restauration de la route et du terrassement là où les travaux auront lieu. La contribution de la municipalité s'élève à 202 140 \$.

Il y aura un investissement de près de 1,8 M\$ à Saint-Apollinaire pour le remplacement de 1 845 mètres de conduites d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales y compris l'installation de nouvelles conduites d'eaux pluviales pour la séparation des égouts. La restauration de la route et le terrassement du secteur des travaux sont aussi inclus. Saint-Apollinaire contribuera à la hauteur de 354 395 \$.

Le chantier de 1,3 M\$ prévu à Sainte-Agathe de Lotbinière comprend le remplacement de 940 mètres de conduite d'eau potable et la restauration de la route ainsi que le terrassement du site des travaux. La part municipale s'élève à 271 926 \$.

À Sainte-Croix, 946 438 \$ seront dédiés au remplacement de 1 035 mètres de conduite d'eau potable, d'égouts sanitaires et pluviaux ainsi qu'à la restauration de la route et du



Credit photo: Archives

› Les municipalités ont reçu un important financement pour leurs infrastructures.

terrassement où les travaux auront lieu. La participation de Sainte-Croix grimpe à 189 288 \$.

L'expansion d'environ 635 mètres de conduites d'eaux usées et de 620 mètres de conduites d'eau potable ainsi que la construction d'un poste de pompage d'égout et la mise en place d'une conduite de refoulement nécessiteront un investissement de 240 000 \$, dont 48 000 \$ qui proviennent de la municipalité.

À Saint-Gilles, 1,7 M\$ seront nécessaires à la construction d'un nouveau bâtiment de service pour le traitement du manganèse par filtration au sable vert. La municipalité fournira

352 592 \$ à la réalisation de ce projet.

Enfin, à Saint-Sylvestre, ce sont 304 244 \$ qui seront investis au remplacement d'environ 235 mètres de conduites d'égouts sanitaires et pluviales ainsi qu'à la restauration de la route et du terrassement où les travaux auront lieu. La part municipale s'élève à 60 850 \$.

L'argent accordé provient à parts égales du volet Infrastructures vertes du plan *Investir dans le Canada* du gouvernement fédéral et du *Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau* du gouvernement du Québec. Ces sommes couvrent 80 % de la facture.

Pendant
qu'on apprend
à faire du pain,

**MARIA EN
DISTRIBUE
À CEUX QUI
ONT FAIM.**



Centraide



ROCLD

La Tablée
des Chefs



fcaDq



211



Fédération des
organismes
communautaires
et culturels
de Lotbinière-Appalaches



RAO

MERCI

aux travailleuses, aux travailleurs et
aux bénévoles du milieu communautaire.

#RIENN'ARRÊTEL'ENTRAIDE

Isabelle Lecours préoccupée par la situation de la COVID-19

SANTÉ. La députée de Lotbinière-Frontenac à l'Assemblée nationale, Isabelle Lecours, se dit préoccupée par la propagation de la COVID-19 sur le territoire de la Chaudière-Appalaches, notamment dans le sud de la circonscription.

Par voie de communiqué, elle a rappelé qu'il y a 67 cas actifs (18 septembre) de la COVID-19 uniquement dans la MRC des Appalaches sur les 186 (18 septembre) que compte la Chaudière-Appalaches. Quant à la MRC de Lotbinière, on y retrouve quatre cas actifs (18 septembre).

«On parle de vraies personnes. Nos parents, nos enfants, nos amis, nos voisins peuvent être touchés : la transmission est communautaire. Nous sommes en état de préalerte en Chaudière-Appalaches (zone jaune). Les risques sont réels et menacent de freiner notre relance économique. Les citoyens ont besoin de leur gagne-pain, nos enfants doivent conti-



Credit photo: Archives

nuer d'aller à l'école et nos entreprises doivent poursuivre leurs activités», a-t-elle souligné.

Afin de freiner la propagation de la maladie sur le territoire, Mme Lecours «fait appel au sens des responsabilités de tous». Elle demande à la population de respecter les mesures sanitaires de base : port du masque, lavage des mains, respect de la distanciation physique et respect de la règle pour les rassemblements privés (10 personnes de 3 ménages différents).

Par signature@journaldelevis.com



La Banque Nationale est là pour vous

Passez nous voir, nous sommes maintenant au
426, route 273, Saint-Apollinaire
418 888-3913

bnc.ca/particuliers

Prix important pour le Festival country de Lotbinière

CULTURE. Malgré la pandémie, l'industrie de la musique country a célébré ses artistes et artisans. Le 8^e Gala Country s'est tenu de façon virtuelle, le 11 septembre, et le Festival country de Lotbinière est au nombre des lauréats de cette année.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

L'organisation a reçu le prix *Willie* du Diffuseur de l'année, succédant ainsi au Festival western de Saint-Tite.

«Nous sommes vraiment contents. C'est la seconde fois que nous sommes sélectionnés dans cette catégorie. L'année dernière, c'est le Festival western de Saint-Tite qui avait remporté le prix. En gagnant cette année, c'est comme si l'on entrait dans cette catégorie des festivals de prestige», a confié le cofondateur de l'événement, Guillaume Laflamme.

Cette distinction est d'autant plus importante, ajoute M. Laflamme, qu'elle est attribuée à la suite d'un vote du public. «Ça montre que les gens nous suivent et ont confiance en nos moyens», a-t-il analysé.

En période de pandémie, alors que les événements culturels sont passés au second plan, un prix comme celui-ci offre une belle fenêtre de visibilité à travers la province, a estimé M. Laflamme.

D'ailleurs, dans son discours de remerciement, il a ajouté que l'industrie du spectacle vit présentement des moments difficiles et qu'il est essentiel de demeurer solidaire.

Rappelons que le prochain Festival country de Lotbinière se déroulera les 18, 19 et 20 juin, à Saint-Agapit. L'ensemble des artistes qui devaient se produire sur les scènes du festival en 2020 ont déjà confirmé leur présence pour 2021.



Credit photo: Courtoisie

› Après deux reports, Granger Smith devrait se produire à Saint-Agapit en 2021.

Investissement de 320 000\$ pour des projets artistiques dans Chaudière-Appalaches

CULTURE. Une enveloppe de 320 000\$ a été mise à la disposition des MRC de la Chaudière-Appalaches, dont la MRC de Lotbinière, et la Ville de Lévis afin d'épauler des artistes et organismes dans la production de projets culturels. Un appel de projets dans le cadre du Partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches a été lancé le 3 septembre dernier.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

L'entente a comme objectif de stimuler la création artistique dans la région, contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi qu'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

L'argent a été octroyé conjointement par

le Conseil des arts et des lettres du Québec (160 000 \$) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (160 000 \$) dans le cadre du Partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches.

D'une durée de deux ans, l'entente est issue d'un accord entre les MRC de Chaudière-Appalaches, la Ville de Lévis, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Des séances d'information pour les artistes, les écrivains et les organismes qui démontreraient un intérêt ont été organisées.

Les créateurs qui souhaitent déposer un projet peuvent obtenir toute l'information nécessaire auprès de la conseillère en développement culturel à la MRC de Lotbinière, Marie-France St-Laurent.

L'appel de projets pour les artistes et organismes intéressés prend fin le 3 novembre 2020.

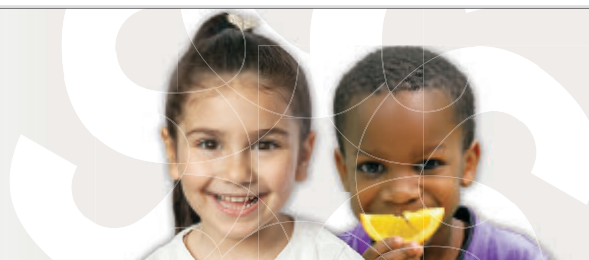


Credit photo: Archives

› Une enveloppe de 320 000\$ a été mise à la disposition des artistes de la Chaudière-Appalaches.

**1 enfant sur 4
n'a pas déjeuné
aujourd'hui**

Aidez-les à réaliser leur plein potentiel et textez « **club** » au **45678** pour donner **5 \$**.



CLUB
des petits
déjeuners

clubdejeuner.org



Excédent de 2,1 M\$ pour Avantis Coopérative

AGRICULTURE. Avantis Coopérative a tenu sa première assemblée générale virtuelle le 16 septembre. L'organisation a présenté à ses membres les résultats de l'année financière 2018-2019 qui s'est conclue avec un chiffre d'affaires consolidé de 486 M\$ et un excédent de 2,1 M\$.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

Ces résultats, bien que positifs, se trouvent sous les prévisions faites par la coopérative. Cela s'explique par les défis d'adaptation qui ont été plus importants que ce qui avait été anticipé et par les conditions de marché défavorables, notamment en production porcine et dans les matériaux de construction. Afin de soutenir la coopérative dans son plan de consolidation, les membres ont accepté qu'aucune ristourne ne leur soit versée pour cette première année.

L'assemblée a également été l'occasion de faire la revue de l'année en cours qui s'annonce plus encourageante que la précédente.

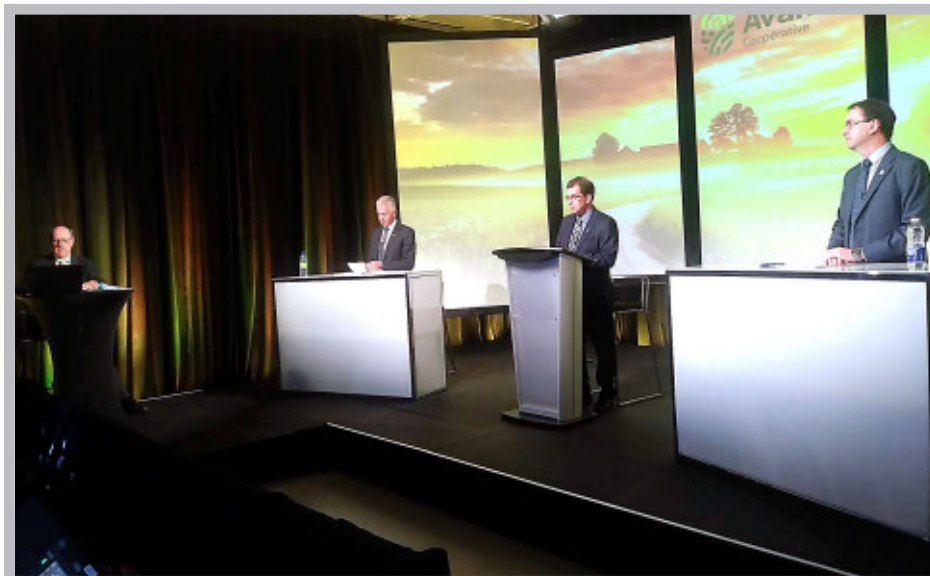
«L'année en cours présente des fluctuations de marché importantes et une situation économique préoccupante provoquée

par la pandémie, ce qui nous oblige à faire preuve d'une grande prudence. Les efforts déployés pour livrer notre plan rapportent des résultats positifs. Après les neuf premiers mois d'opération, nos résultats de l'année en cours présentent une amélioration de 72 % comparés à la même période l'an dernier, ce qui nous permet d'anticiper des résultats de fin d'année plus satisfaisants», a constaté le chef de la direction d'Avantis, Gaétan Roger.

D'ici la fin de l'année, Avantis prévoit mettre en place un partenariat régional avec la division agricole de Sollio Agriculture qui prendra effet le 2 novembre. De plus, les deux centres de machinerie de la région de Québec seront regroupés dans un nouvel établissement à Saint-Augustin-des-Desmaures. La construction a débuté en juin 2020 et devrait s'achever en décembre pour une ouverture au printemps 2021.

Conseil d'administration

L'assemblée a également été l'occasion d'élire de nouveaux représentants au conseil d'administration. Parmi ceux-ci, on retrouve Justine Marquis, de la Ferme Lorka, de Sainte-Croix. Cette dernière est productrice



Credit photo: Courtoisie

► Avantis coopérative a tenu son assemblée générale annuelle de façon virtuelle.

laitière et acéricole et a été élue comme administratrice.

Relève

En 2019, par le biais du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole et Sollio Groupe Coopératif, Avantis a accordé 167 317 \$ à 33 jeunes agriculteurs de la

relève, dont plusieurs de la MRC de Lotbinière. Ces derniers ont reçu leur bourse en juin dernier.

De plus, 130 000 \$ ont été versés en 2019 à des organismes agricoles, socio-communautaires et de développement économique. L'argent permet de soutenir des initiatives qui profiteront au milieu.

formons **+**
LAdifférence

La formation continue, **un plus** en emploi!



Améliorez vos perspectives d'emploi

Des formations à temps partiel, de courte durée et à coût réduit, dans plusieurs domaines.

Les mesures de santé publique en vigueur seront respectées.

+
Administration et informatique

+
Communication et marketing

+
Efficacité au travail

+
Fabrication métallique

+
Gestion d'entreprise

+
Gestion des ressources humaines

+
Langues

+
Mécanique et électricité

+
Production manufacturière et automatisation

+
Service à la clientèle

Inscrivez-vous dès maintenant : www.formonsladifference.com

Les nouveaux préposés arrivent dans les CHSLD

SANTÉ. Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) a confirmé qu'il pourra compter sur la présence de 234 nouveaux préposés aux bénéficiaires en CHSLD. Ces personnes complètent actuellement la formation accélérée qu'ils ont commencée en juin dernier.

Cette première cohorte permettra au CISSS-CA de consolider ses équipes dans les différentes résidences pour aînés. Dans les prochaines semaines, les finissants intégreront les équipes de travail. Leur venue permettra de soutenir le personnel en place

ainsi que d'améliorer la qualité et la sécurité des soins.

La formation a été offerte dans différents centres de formation professionnelle (CFP): Thetford Mines (52), Montmagny (34), Lévis (87) et Saint-Georges (61).

Dès le 28 septembre, une seconde cohorte de 202 élèves pourra commencer la formation *Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée* sur le territoire du CISSS-CA aux Centres de formation professionnelle de Lévis, Le Tremplin (Thetford Mines) et Pozer (Saint-Georges). Quant à la formation offerte au CFP L'Envolée



Crédit photo : Archives

(Montmagny), elle débutera le 19 octobre.

Pour cette seconde cohorte, le person-

nel et ceux qui n'ont pas pu participer à la formation de juin ont été priorités.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

AGENDA COMMUNAUTAIRE

AGENDA COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE

Cette section est réservée aux organismes à but non lucratif dont les activités se déroulent sur le territoire desservi par Le Peuple Lotbinière. Vous pouvez nous informer de vos activités par courriel à redaction.lotbiniere@meliormedia.com ou directement sur notre site www.lepeuplelotbiniere.ca dans la section AGENDA. Vous bénéficierez de cette façon d'une publication rapide de vos activités. De plus, elles seront directement envoyées à notre service d'information.

Veillez noter que le Club FADOQ de Saint-Agapit a suspendu toutes les activités de sa programmation jusqu'au 31 décembre 2020.

23 septembre

Comptoir d'entraide Saint-Gilles, vente à 0,25\$ débutant le 1^{er} septembre et finissant le 24 septembre. Nous sommes situés au 171, O'Hurley à Saint-Gilles. Information : 418 888-5603.

24 septembre

Comptoir d'entraide Saint-Gilles, local du 171, rue O'Hurley ouvert les mardis et jeudis. Horaire : mardi de 13h à 16h et jeudi de 19h à 21h. N'oubliez pas votre masque! Nous allouons 20 minutes par personne, paiement en argent, pas de retour de vêtements ni de remboursement.

24 septembre

Maison de la famille de Lotbinière, Chouette et Pirouette à la Maison de la Famille, 81, rue Rousseau. Ateliers-découvertes parents-enfants sur les différentes sphères de développement de l'enfant de 9h à 11h. Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs lorsque la distanciation physique ne peut être respectée. Inscription obligatoire. Places limitées. 418 881-3486.

24 septembre

Maison de la famille de Lotbinière, L'Intégral 1 – À ma rencontre, techniques puissantes pour arriver à ses buts de 13h30 à 15h30, à la Maison de la famille, 81, rue Rousseau. Animateur : Bertrand Huot.

Veillez noter que les rencontres du mardi sont complètes. Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs lorsque la distanciation physique ne peut être respectée. Inscription obligatoire. Places limitées. 418 881-3486.

24 septembre

Maison de la famille de Lotbinière, L'Intégral 3 – Relation aux autres, techniques puissantes pour arriver à ses buts de 19h à 21h, à la Maison de la famille, 81, rue Rousseau. Préalable : L'Intégral 1 et 2. Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs lorsque la distanciation physique ne peut être respectée. Inscription obligatoire. Places limitées. 418 881-3486.

25 septembre

Maison de la famille de Lotbinière, Chouette et Pirouette, ateliers-découvertes parents-enfants sur les différentes sphères de développement de l'enfant sous forme de capsule vidéo. Information : 418 881-3486.

25 septembre

La friperie d'Entraide Sainte-Croix est ouverte le mercredi et le vendredi de 13h à 15h ainsi que le premier et troisième samedi de chaque mois de 10h à 15h. N'oubliez pas votre masque. Paiement en argent, pas de retour de vêtements ni de remboursement.

26 septembre

L'Entraide de Saint-Apollinaire, nous sommes ouverts de 10h à 16h au 9, rue Industrielle, Saint-Apollinaire. Information : 418 881-2179.

28 septembre

Club FADOQ de Joly, cours de danse en ligne à 19h à l'église. Coût : 5\$. Le masque sera obligatoire à l'entrée. Comme il sera possible de respecter la distanciation, celui-ci pourra être enlevé sur place. Information et inscription : Lisette Poulin : 418-415-4215 ou Céline Biron : 418-728-2729. Par courriel : joly@fadoq-quebec.qc.ca.

28 septembre

Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière, assemblée générale annuelle 2019-2020 de 15h à 18h (report de juin 2020) au Centre municipal de Sainte-Agathe-de-Lotbinière (2602, rue St-Pierre).

29 septembre

Maison de la famille de Lotbinière, L'Intégral 1 – À ma rencontre, techniques puissantes pour arriver à ses buts de 13h30 à 15h30, à la Maison de la famille, 81, rue Rousseau. Animateur : Bertrand Huot. Veillez noter que les rencontres du mardi sont complètes. Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs lorsque la distanciation physique ne peut être respectée. Inscription obligatoire. Places limitées. 418 881-3486.

29 septembre

Comptoir d'entraide Saint-Gilles, local du 171, rue O'Hurley ouvert les mardis et jeudis. Horaire : mardi de 13h à 16h et jeudi de 19h à 21h. N'oubliez pas votre masque! Nous allouons 20 minutes par personne, paiement en argent, pas de retour de vêtements ni de remboursement.

29 septembre

Maison de la famille de Lotbinière, L'Intégral 3 – Relation aux autres, techniques puissantes pour arriver à ses buts de 19h à 21h, à la Maison de la famille, 81, rue Rousseau. Préalable : L'Intégral 1 et 2. Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs lorsque la distanciation physique ne peut être respectée. Inscription obligatoire. Places limitées. 418 881-3486.

29 septembre

Maison de la Famille de Lotbinière, soutien informatique à distance pour se familiariser avec l'utilisation de la tablette et / ou de l'ordinateur, de 19h à 21h. Information : 418 881-3486.

30 septembre

La friperie d'Entraide Sainte-Croix est ouverte le mercredi et le vendredi de 13h à 15h ainsi que le premier et troisième samedi de chaque mois de 10h à 15h. N'oubliez pas votre masque. Paiement en argent, pas de retour de vêtements ni de remboursement.

30 septembre

Maison de la famille de Lotbinière, Chouette et Pirouette, ateliers-découvertes parents-enfants sur les différentes sphères de développement de l'enfant, Zoom en direct. Information : 418 881-3486.

Milieux humides : l'avis de la population est demandé

ENVIRONNEMENT. Le comité chargé d'élaborer le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) a besoin de recueillir des commentaires et des informations auprès de la population pour effectuer son travail. Ainsi, jusqu'au 15 octobre, les citoyens de la Chaudière-Appalaches peuvent s'exprimer par un sondage mis en ligne sur le site Internet du PRMHH.

Le travail du comité du PRMHH permettra d'identifier les milieux d'intérêt pour la conservation et la restauration selon les fonctions écologiques propre à chacun d'eux.

«Nous sommes en mode écoute. Par ce sondage, les citoyens seront en mesure de partager leurs connaissances, leurs intérêts et leurs préoccupations sur cet important outil de planification territoriale», a souligné le préfet de la MRC de Lotbinière, Normand Côté.

Les résultats de ce sondage permettront, entre autres, de mesurer le niveau d'intérêt que portent les citoyens envers les milieux humides du territoire et leurs préoccupations. De même, ils serviront à terminer le portrait environnemental du territoire et à recueillir des données sur les milieux humides et hydriques.

Le comité a déjà en main le répertoire des milieux humides et hydriques de la Chaudière-Appalaches. Le PRMHH sera réalisé à partir de ces données. Une fois complété, il aidera les MRC de Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis à travailler à la planification territoriale tout en favorisant un aménagement durable des bassins versants.

La MRC de Lotbinière est le maître d'œuvre de cette démarche régionale qui touche l'ensemble de la Chaudière-Appalaches et qui mènera à l'élaboration d'un plan commun.

Il est possible de répondre au sondage au www.prmhh-ca.info/.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

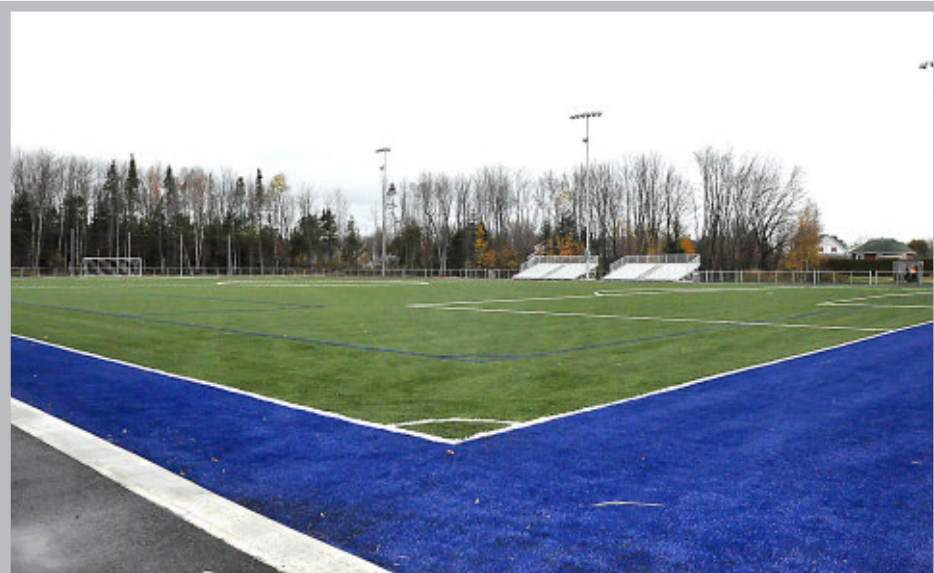
ENSEMBLE RENVERSONS LA SITUATION



Le Peuple Lotbinière

Le sport scolaire et collégial pourra aller de l'avant

Crédit photo: Archives



► Les élèves des écoles primaires, secondaires et des cégeps pourront de nouveau pratiquer leur discipline sportive.

SPORT. Le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) a fait le point, le 14 septembre, sur la programmation sportive de ses trois organisations : universitaire, collégiale et scolaire. Ainsi, les écoles primaires et secondaires et les établissements d'enseignement collégiaux ont le feu vert pour lancer la saison de leurs différentes équipes.

Par melanie.labrecque@meliormedia.com

«Les membres annoncent le retour officiel des activités parascolaires et la pratique des disciplines sportives autorisées pour le calendrier automnal. [...] Les membres du secteur scolaire ainsi que du secteur collégial peuvent signifier leur intention de participation aux différentes disciplines et ligues qui sont permises, en lien avec les plans de relance des fédérations sportives», peut-on lire dans le communiqué de presse du RSEQ.

L'organisme qui régit le sport étudiant au Québec a également assuré que les calendriers automnaux des disciplines sportives respecteront les directives de la Santé publique et les avis du ministère de l'Éducation.

Or, une mauvaise surprise attendait les responsables des sports des établissements d'enseignement. Une directive du ministère de l'Éducation fera en sorte que les équipes de certaines écoles pourraient tout de même être exclues. Dès qu'un cas de COVID-19 sera confirmé dans un établissement scolaire, les équipes sportives de tous les niveaux de cette école ne pourront pas prendre part à des matchs pendant 14 jours où jusqu'à ce que l'école soit retirée de la liste des écoles tou-

chées. Cette nouvelle directive s'applique peu importe le niveau d'alerte de la région où l'école se trouve.

Sport universitaire

Cependant, la situation est tout autre pour le sport universitaire. Le RSEQ a confirmé l'annulation de la saison automnale «après avoir analysé tous les scénarios possibles.»

La décision est basée sur le nouveau système d'alertes régionales qui pourrait limiter la participation des universités aux activités de leurs ligues respectives.

Les équipes des universités qui se trouveraient une zone rouge pourraient devoir mettre leur calendrier sur pause du jour au lendemain. Le palier 4 (alerte maximale) du système prévoit «des mesures plus restrictives pouvant aller jusqu'à faire cesser les activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment, en évitant autant que possible un confinement généralisé».

Rappelons que la région se trouve actuellement au niveau de pré-alerte.

Une décision quant à la saison hivernale sera prise d'ici le 15 octobre.



1 enfant sur 4 n'a pas déjeuné aujourd'hui

Textez «club» au 45678 pour donner 5 \$.

clubdejeuner.org



REAFIE : l'UPA salue l'effort, mais veut d'autres avancées



Crédit photo: Capture d'écran

AGRICULTURE. Par voie de communiqué, l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) a commenté le dévoilement du *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (REAFIE) édicté le 2 septembre dernier et qui entrera en vigueur le 31 décembre. L'UPA y voit une avancée, malgré des attentes toujours en suspens.

«La simplification administrative du régime d'autorisation, la prévisibilité des attentes du ministère et la réduction des délais pour obtenir les autorisations appropriées étaient des enjeux importants pour les agricultrices et les agriculteurs du Québec. Le REAFIE nous promet d'atteindre ces objectifs et il y a lieu de souligner le dialogue établi ainsi que le travail accompli», a d'abord déclaré le premier vice-président de l'UPA, Martin Caron.

Rappelons que le REAFIE vise à remplacer le *Règlement relatif à l'application de la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement* et encadre l'application de plusieurs éléments qui y sont prévus. Il regroupe, en un seul endroit, les points visant le régime d'autorisation auparavant éparpillés dans des documents adminis-

tratifs et règlements sectoriels.

Les producteurs agricoles du Québec formulent chaque année plusieurs demandes au ministère de l'Environnement pour la réalisation de leurs projets. L'UPA estime donc que le REAFIE simplifiera les démarches de ses membres.

L'UPA a toutefois identifié «diverses contraintes persistantes» pour le secteur agricole. La réglementation quant aux milieux humides et hydriques, entre autres pour les entreprises agricoles, «demeure beaucoup trop contraignante et doit impérativement être reconsidérée». Des dédoublements et certaines lourdeurs réglementaires «sont aussi préoccupants», notamment pour la disposition des animaux morts. Les exigences en matière de rejets d'eaux de lavage des légumes soulèvent également des enjeux d'applicabilité et engendreront des coûts importants pour les maraîchers.

«Le ministère s'est dit ouvert à poursuivre le travail et nous serons au rendez-vous. Le REAFIE est la première étape d'un grand chantier qui permettra, notamment, la remise en culture de plusieurs terres en friche. Des centaines de communautés qui comptent sur l'agriculture pour assurer leur vitalité s'en réjouiront», a conclu Martin Caron. (E.D.)

Messe anniversaire de décès

Mme Monique St-Jacques

Sans bruit tu as vécu, sans bruit tu as quitté. Tu as beaucoup aimé, tu as beaucoup donné. Le temps pourra s'enfuir mais n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous.

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de Madame Monique St-Jacques décédée le 10 mai 2019.

Une messe anniversaire sera célébrée à St-Flavien le 27 septembre à 9h.

Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille par leur présence, leurs prières ou en pensée à l'occasion de cette célébration.

Tes enfants



LE PEUPLE LOTBIÈRE - ÉDITION DU 23 SEPTEMBRE 2020 P17

Offrez-vous des extras
 ✓ Encadré ✓ Titre centré
 ✓ Couleur ✓ Caractères gras
 Informez-vous auprès
 de votre téléconseiller

Profitez également de la parution GRATUITE
 de votre annonce sur **VosClassées.ca.**

Heure de tombée: vendredi 10 h

Heures d'affaires du service téléphonique: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Mode de paiement:   

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER
 ET TOUT VENDRE,
 près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

Le Peuple
 Lotbinière

**NOUS
EMBAUCHONS!**

Commis aux pièces

Temps plein, permanent

Tâches à effectuer :

- Rechercher des pièces pour client
- Commander et réceptionner les pièces
- Répondre aux clients

Compétences demandées :

- Formation de commis aux pièces
- Expérience (un atout)

Contactez-nous au
418 701-0808 ou
lesptitsmoteurs@videotron.ca



506565

205 Logements / appartements à louer

LAURIER-STATION: 127 rue Bergeron, 4-1/2 libre, frais peint. Non-fumeur. 510 \$ / mois. 418-728-3316, 418-728-1857

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/ Mastercard)

VOS CLASSÉES
 1-866-637-5236

483 Compagne/compagnon

FEMME retraitée recherche homme entre 60 et 68 ans, propre de sa personne et respectueux, pour loisirs et compagnie, ouverte à plus si belle relation, non-fumeur. Claire 418-926-3351

HOMME retraité 76 ans désire rencontrer dame entre 65-76 ans. 418-563-8440

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.sosaaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)4676. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

Médium Québec réunit toujours pour vous depuis + de 13 ans les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnus pour leurs dons et la qualité de leurs prédictions... Écoutez-les au 1-800-332-1036 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #(carré)4676. Pour les voir et mieux les connaître : www.MediumQuebec.com

555 Argent à prêter

FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE PRIVÉ ET AUTOMOBILES À VENDRE. Service rapide peu importe votre région. Aucun cas refusé, léger dépôt. Conditions de financement flexible. Financement **Brisson** 1-866-566-7081 www.automobilebrisson.com

PRÊT de 500\$ sans enquête de crédit. creditcourtage.ca 1-866-482-0454

585 Services financiers divers

SOLUTIONS à l'endettement. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vos aider. Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Plusieurs bureaux en Beauce pour vous servir. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 418-425-1127

955 Pièces/accessoires

PLUSIEURS TRÈS BEAUX PNEUS HIVER USAGÉS TOUTES GRANDEURS. 418-728-5420

Offres emploi

Nous sommes **Ocean Spray Manseau**, une usine membre de la Coopérative de Producteurs Ocean Spray qui œuvre dans l'industrie depuis 1930!

Ocean Spray est sans contesté, LE leader mondial dans l'industrie de la transformation de la canneberge.

Avec un réseau de 10 usines réparties sur 2 continents, nos produits sont disponibles dans plus de 70 pays! La coopérative comporte plus de 725 producteurs propriétaires et emploie environ 2000 personnes! Tu as envie de rejoindre une organisation pour qui l'humain est au cœur de ses préoccupations, une entreprise soucieuse de son empreinte sur l'environnement, une entreprise qui ne néglige jamais la qualité et la sécurité alimentaire de ses produits, une entreprise extrêmement performante en santé et sécurité au travail?

Prend connaissance de cette annonce et envoie-nous ton C.V.! Les postes actuellement disponibles ne sont pas faits pour toi? Transmets-nous quand même ton C.V et on te fait signe aussitôt qu'on a une opportunité pour toi!

Allez... viens travailler avec un employeur de choix, dans une ambiance vraiment cool! On t'attend avec impatience...!

Nous recherchons actuellement:

- Superviseur de production
- Caristes de production
- Opérateurs de production
- Manceuvres
- Technicien Qualité

Avantages:

- Salaire concurrentiel
- REER collectif très avantageux
- Assurances collectives complètes
- Congés mobiles
- Primes de nuit
- Bonification

Voici toutes les façons de nous rejoindre!
 Email : fevans@oceanspray.com
 Poste : 3025, route 218, Manseau, QC, G0X 1V0
 Fax : 819 356-2111



506561

 **Bénévoles**

Nous vous remercions sincèrement de perpétuer les souvenirs, de propulser les découvertes et de préserver la vie.

 **Cœur+AVC**

* L'icône du cœur et de la / seule et l'icône du cœur et de la / suivie d'une autre icône ou de mots sont des marques de commerce de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada.

506561

Des examens? Alloprof peut t'aider.

alloprof

 **MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX**
 6310, rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
 RÔLE TRIENNAL 2020, 2021, 2022

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE :

Que le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Sainte-Croix pour l'exercice financier 2021, a été déposé au secrétariat municipal, 6310 rue Principale, Sainte-Croix G0S 2H0.

Comme il s'agit du deuxième exercice financier du rôle triennal 2020, 2021 et 2022, toute demande de révision concernant le 2^e exercice financier du rôle d'évaluation foncière, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, doit être déposée avant le 1^{er} mai 2021, en personne, ou par courrier recommandé, **au bureau de la M.R.C. de Lotbinière au 6375, rue Garneau, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0.** Pour être recevable, la demande de révision doit être faite sur la formule prescrite à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent exigible correspondant à la nature de la demande de révision.

Le rôle d'évaluation foncière est disponible pour consultation, au bureau du secrétariat municipal, à ses heures régulières de bureau, de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:30 heures, du lundi au vendredi inclusivement.

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière, ce quinzième jour du mois de septembre en l'an deux mille vingt.

France Dubuc
 Directrice générale et secrétaire-trésorière

506561



BESOIN...

**DE NOURRITURE?
DE LOGEMENT?
DE VÊTEMENTS?
D'INFORMATIONS?**

211quebecregions.ca

**APPELLE
211
C'EST GRATUIT**



Transport Deschailions inc.



RECHERCHE

CHAUFFEUR D'AUTOBUS SCOLAIRE

(Nous pouvons vous aider à obtenir votre permis de classe 2)

Pour plus d'informations, communiquez

avec **M. Jacques Lemay**
au **819 292-2445**

Postulez par télécopieur
au **819 292-1143**

ou à l'adresse courriel:

transportdeschailions@cgcable.ca

506553

Clinique Dentaire Laurier-Station

RECHERCHE 2 POSTES

Aide en clinique dentaire

Entre 20h et 35h/semaine
Formation donnée par employeur

Hygiéniste dentaire

35h/semaine

Postuler par courriel:
admin.7584@net-plus.ca
ou présenter votre CV
à la clinique dentaire

131 rue Côté, Laurier-Station, Qc, G0S 1N0
418 728-3924



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC, st par les présentes, donné par le soussigné Stéphane Bergeron, directeur général et secrétaire-trésorier, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère (selon la loi) au 6375 rue Garneau à Sainte-Croix G0S 2H0, Province de Québec, le 12 novembre 2020 à dix (10) heures de l'avant-midi, pour défaut de paiement des taxes municipales et/ou scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles si ces taxes ne sont pas payées avec les frais encourus avant la vente.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE

NOM DU PROPRIÉTAIRE	No(s) de lot(s) ou cadastre(s)	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS MRC	TOTAL
Ferme Christabel Inc.	5 876 877	18 392.07 \$	2 173.82 \$	250,00 \$	20 815.89 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE HUIT CENT CINQUANTE (5 876 877) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, notamment celle portant le numéro civique 2515, rue Principale, Saint-Édouard-de-Lotbinière, province de Québec, G0S 1Y0.

NOM DU PROPRIÉTAIRE	No(s) de lot(s) ou cadastre(s)	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS MRC	TOTAL
Jacques, Christian	5 876 850	5 843.98 \$	553.25 \$	250,00 \$	6 647.23 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE HUIT CENT CINQUANTE (5 876 850) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, notamment celle portant le numéro civique 139, rue Faucher, Saint-Édouard-de-Lotbinière, province de Québec, G0S 1Y0.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

NOM DU PROPRIÉTAIRE	No(s) de lot(s) ou cadastre(s)	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS MRC	TOTAL
Pauzé Mario, Gourde Annie	4 497 253	3 235.57 \$	345.27 \$	250,00 \$	3 830.84 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE DEUX CENT CINQUANTE-TROIS (4 497 253) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière de Lotbinière.

Sans bâtisse dessus construite, CIRCONSTANCES ET DÉPENDANCES.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE

NOM DU PROPRIÉTAIRE	No(s) de lot(s) ou cadastre(s)	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS MRC	TOTAL
Gauthier Martin	5 608 856	6 145.97 \$	1 327.74 \$	250,00 \$	7 723.71 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT HUIT MILLE HUIT CENT CINQUANTE-SIX (5 608 856) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 94 rue du Grenat, Saint-Apollinaire (Québec), G0S 2E0.

NOM DU PROPRIÉTAIRE	No(s) de lot(s) ou cadastre(s)	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS MRC	TOTAL
Ferreira Do Nascimento Priscila	3 388 550	3 540.01 \$	590.37 \$	250,00 \$	4 380.38 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE CINQ CENT CINQUANTE (3 388 550) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 128 rue Beaudoin, Saint-Apollinaire (Québec), G0S 2E0.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JANVIER-DE-JOLY

NOM DU PROPRIÉTAIRE	No(s) de lot(s) ou cadastre(s)	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS MRC	TOTAL
Cécile Tourigny	5 994 109	3 210.86 \$	980.47 \$	250,00 \$	4 441.33 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE CENT NEUF (5 994 109) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière de Lotbinière.

Avec la bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 518, 3e-et-4e rang Est, Saint-Janvier-de-Joly (Québec) G0S 1M0

Sujet ledit immeuble à toutes servitudes actives ou passives, apparentes et/ou occultes, pouvant l'affecter et notamment sujet aux servitudes plus amplement décrite, aux termes de l'acte publié à Lotbinière, le 1er février 1962, sous le numéro 89 691.

NOM DU PROPRIÉTAIRE	No(s) de lot(s) ou cadastre(s)	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS MRC	TOTAL
Michaël Lonergan	5 993 615	11 639.13 \$	150.18 \$	250,00 \$	12 039.31 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE SIX CENT QUINZE (5 993 615) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière de Lotbinière.

Avec bâtisses dessus construites portant le numéro civique 50, rue des Épinettes, Saint-Janvier-de-Joly, Québec G0S 1M0, circonstances et dépendances.

Sujet ledit immeuble à toutes servitudes actives ou passives, apparentes et/ou occultes, pouvant l'affecter et notamment sujet aux servitudes plus amplement décrite, aux termes de l'acte de vente publié à Lotbinière, le 12 février 2015, sous le numéro 21 347 677.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

NOM DU PROPRIÉTAIRE	No(s) de lot(s) ou cadastre(s)	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS MRC	TOTAL
André Gagnon	3 591 748	2 380.87 \$	717.70 \$	250,00 \$	3 348.57 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE SEPT CENT QUARANTE-HUIT, (3 591 748) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Lotbinière.

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro 6833, route Marie-Victorin, Sainte-Croix, Québec, G0S 2H0, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes.

NOM DU PROPRIÉTAIRE	No(s) de lot(s) ou cadastre(s)	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS MRC	TOTAL
Ferme Horticole A.G. inc.	4 345 823 etc.	1 359.33 \$	154.49 \$	250,00 \$	1 763.82 \$

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS TROIS CENT QUARANTE-CINQ MILLE HUIT CENT VINGT-TROIS (4 345 823) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Lotbinière.

B) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE TROIS CENT VINGT-QUATRE (3 591 324) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Lotbinière.

- Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur d'Hydro-Québec publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lotbinière, le 27 février 1969, sous le numéro 102 540, mais pour autant qu'elle affecte ledit immeuble.

- Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de Shawinigan Water and Power le tout tel que plus amplement décrit à l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lotbinière, en 1959, sous le numéro 85 484, mais pour autant qu'elle affecte ledit immeuble.

- Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de Shawinigan Water and Power le tout tel que plus amplement décrit à l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lotbinière, en 1938, sous le numéro 61 727, mais pour autant qu'elle affecte ledit immeuble.

C) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE TROIS CENT VINGT-CINQ (3 591 325) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Lotbinière.

D) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE TROIS CENT TRENTE-CINQ (3 591 335) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Lotbinière.

- Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur d'Hydro-Québec publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lotbinière, le 27 février 1969, sous le numéro 102 540, mais pour autant qu'elle affecte ledit immeuble.

- Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de Shawinigan Water and Power le tout tel que plus amplement décrit à l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lotbinière, en 1938, sous le numéro 61 727, mais pour autant qu'elle affecte ledit immeuble.

- Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de Shawinigan Water and Power le tout tel que plus amplement décrit à l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lotbinière, en 1959, sous le numéro 85 483, mais pour autant qu'elle affecte ledit immeuble.

E) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE TROIS CENT VINGT-SIX (3 591 326) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Lotbinière.

F) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE TROIS CENT TRENTE-SEPT (3 591 337) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Lotbinière.

G) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE TROIS CENT TRENTE-HUIT (3 591 338) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Lotbinière.

- Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur d'Hydro-Québec publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lotbinière, le 27 février 1969, sous le numéro 102 540, mais pour autant qu'elle affecte ledit immeuble.

- Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de Shawinigan Water and Power le tout tel que plus amplement décrit à l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lotbinière, en 1959, sous le numéro 85 484, mais pour autant qu'elle affecte ledit immeuble.

H) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE TROIS CENT TRENTE-NEUF (3 591 339) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Lotbinière.

- Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de Shawinigan Water and Power le tout tel que plus amplement décrit à l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lotbinière, en 1959, sous le numéro 85 484, mais pour autant qu'elle affecte ledit immeuble. Le tout d'une superficie totale de 129 883,40 m.c. avec bâtisse construite portant le numéro 2429 rang Petit-2, Sainte-Croix (Québec) CIRCONSTANCES ET DÉPENDANCES. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Fait et signé à Sainte-Croix.
Le 12 avril 2019
Par Stéphane Bergeron, Directeur général et secrétaire-trésorier

505505

ÉQUIPE

BERGERON

TREMBLAY.COM



418 657-5576

Martine Tremblay D.A.
Courtier immobilier agréé

Marcel Bergeron
Courtier immobilier

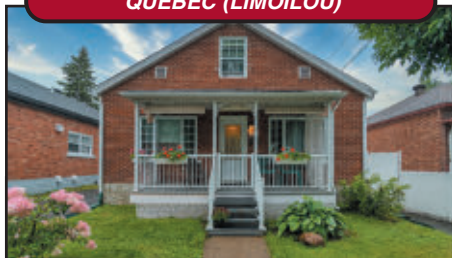
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY



Érablière 150 arpents dont 32 000 p.c. en zone blanche, garage/hangar 36x72 construit en 2012, cabane à sucre 16x36 + apprentis 12x20 construite en 2004. Plan d'aménagement forestier, plan d'érablière (2018) attribution d'un contingent sur 10 ha. (2426 entailles). Passage du Ruisseau de la Plaine et le Cours d'eau Bois-Franc. **495,000\$**



QUÉBEC (LIMOILOU)



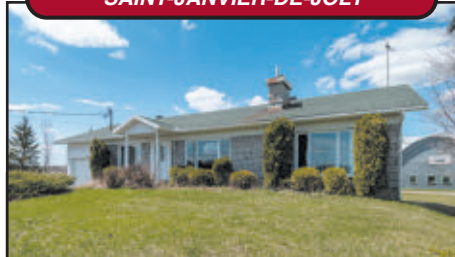
Maison 28 x 35, 2 chambres, loft 3½ à l'étage. Remises 8 x 12, atelier 10 x 18, terrain paysager 3 720 pi², présentement disponible. **289,500\$**

SAINTE-CROIX



Maison de campagne 26 x 36 datant de 1887, 3 chambres, foyer au bois. Garage 23 x 28, terrain paysager de plus de 15 180 pi². **233,000\$**

SAINT-JANVIER-DE-JOLY



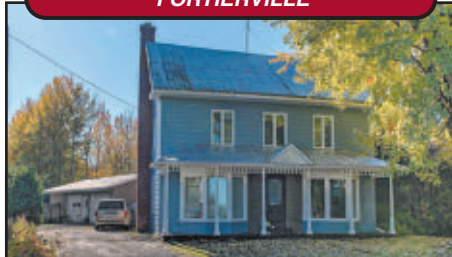
Belle maison 28 x 48 + garage attaché 14 x 28, 5 chambres, sous-sol aménagé. Terrain paysager 42 000 pi², présentement disponible. **219,500\$**

SAINT-JANVIER-DE-JOLY



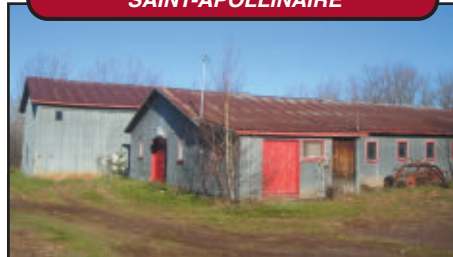
1.25\$ le pi² Terrain boisé zone commerciale et industrielle de 146 530 pi², incluant garage-entrepôt 40x86, sortie 271 de l'autoroute. **184,500\$**

FORTIERVILLE



Maison centenaire 30 x 39, 5 chambres. Patio 10x12, spa, piscine 21', garage détaché 24x44, terrain paysager de plus de 12 185 pi². **149,500\$**

SAINT-APOLLINAIRE



3,90\$ pi² Grand terrain résidentiel 37 880 pi² à la sortie de la ville accès par rue Principale. Plusieurs possibilités de construction. **148,000\$**

SAINT-JANVIER-DE-JOLY



Au centre de la ville, maison 34x42, 3 chambres, 2 thermopompes. Remise 7 x 10, piscine 18', patio, terrain paysager de 8365 pi². **138,000\$**

SAINTE-CROIX



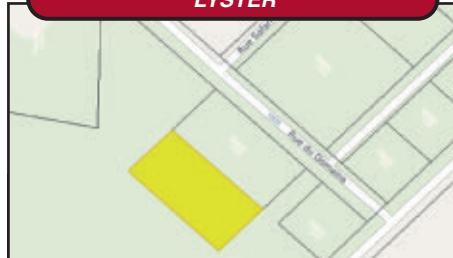
Duplex 33x41 comprenant un 4½ et un 5½ pour le propriétaire occupant. Garage détaché 11x21, remise 8 x 11, terrain de 7 950 pi². **129,500\$**

SAINT-JANVIER-DE-JOLY



Directement au bord de la Rivière Henry, maison 24 x 30, 2 chambres. Remise 10 x 14, poulailler, terrain paysager de 19 300 pi². **119,500\$**

LYSTER



0.40\$ pi² Au Domaine Lystania, beau terrain 100' x 200' boisé, de plus de 19 900 pi². Pour aimant de la nature, secteur tranquille. **8,000\$**

SAINTE-AGATHE



Immeuble 50 x 36 construit en 2006, subdivisé en 4 condos de 4½ pièces. 4 remises, terrain paysager 15 000 pi².

SAINTE-CROIX



Maison 28x32 construite en 2012, 4 c.c. 2 salles de bains. Patio 10x10, remise 8 x 7, terrain paysager de 7290 pi².

SAINT-AGAPIT



Maison 30 x 34, 3 chambres au RDC. Patio 10 x 12, garage détaché 10 x 20, beau terrain paysager de 9 390 pi².

PARISVILLE



En pleine nature, chalet 18 X 32, 2 chambres. Remise 10 x 12, terrain de 36 170 pi², présentement disponible.

SAINTE-FRANÇOISE



Au centre de la ville, maison 24x28, 3 chambres. Verrière 8x11, remise 8x10, hangar 17 x 26, terrain de 6 580 pi².

Toutes nos propriétés sont affichées sur www.lespacs.com et sur le plus grand réseau immobilier au Québec www.centris.ca et au Canada www.realtor.ca

**Vous désirez vendre ? Nous sommes présentement dans une très bonne période !
Nous avons des acheteurs très actifs pour l'automne.
Estimation gratuite de la valeur marchande de votre propriété.**